

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01622

Numéro SIREN : 485 215 636

Nom ou dénomination : ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2021 sous le numéro de dépôt 9171

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

TGS FRANCE AVOCATS
35 rue du 129ème Ri
76600 Le Havre

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ENVOYE-SPECIAL HOLDING Numéro RCS : 485 215 636
Numéro Gestion : 2016B01622

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 172 boulevard du Petit Quinquin - Crt 1
de Lesquin
59273 Fretin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2020

Durée de l'exercice : 12 mois

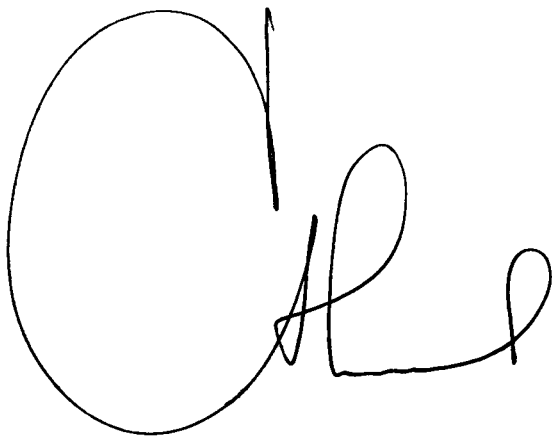
Comptes annuels déposé le : 06/04/2021

Sous le numéro : 9171

Délivré à Lille-Métropole le 13 avril 2021

Le Greffier,





BILAN ACTIF

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ACTIF

	Brut	au 30/09/20 Amorts, dépréc.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 30/09/19	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	7 000	3 850	3 150		4 550	
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage						
Autres immobilisations corporelles	18 668	15 075	3 593		5 167	
Immobilisations corporelles en cours	6 282		6 282			
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				39		53
Participations et créances rattachées	1 479 220		1 479 220		1 475 420	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 511 170	18 925	1 492 245	40	1 485 137	53
STOCKS ET EN-COURS						
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	336		336		3 972	
CRÉANCES (3)				8		36
Clients et comptes rattachés	240 337		240 337		162 987	
Etat TVA - autres taxes	15 340		15 340		8 144	
Associés						
Autres créances	64 812		64 812		831 110	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				52		10
Banque - CCP	1 954 500		1 954 500		276 715	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 324		6 324		9 850	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 281 650		2 281 650	60	1 292 778	47
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	3 792 820	18 925	3 773 895	100	2 777 915	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

PASSIF

	Au 30/09/20	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/19	% du passif
Capital	234 750		234 750	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 355 250		1 355 250	
Écart de réévaluation				
Réserves	532 316		481 674	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	727 357	19	350 643	13
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 849 674	76	2 422 316	87
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		11		1
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	387 308			
Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	15 889		17 780	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		14		12
Fournisseurs et comptes rattachés	50 306		52 444	
Etat TVA - autres taxes	165 411		113 241	
Autres dettes fiscales et sociales	207 929		130 980	
Dettes sur immobilisations	10 915		10 000	
Autres dettes	86 464		31 155	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	924 221	24	355 599	13
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	3 773 895	100 %	2 777 915	100 %
(1) Dont à plus d'un an	308 801			
(1) Dont à moins d'un an	615 421		355 599	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

17

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Du 01/10/19 Au 30/09/20	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	1 039 489	1 015 902	23 588	2
Montant net du chiffre d'affaires	1 039 489	1 015 902	23 587	2
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	20 895	11 709	9 187	78
Autres produits	1	1		-38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 060 386	1 027 612	32 773	3
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	322 696	250 546	72 150	29
Impôts, taxes et versements assimilés	32 152	11 592	20 560	177
Salaires et traitements	469 594	574 803	-105 209	-18
Charges sociales	195 951	168 727	27 224	16
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 736	2 942	794	27
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	5	1	3	207
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	1 024 135	1 008 613	15 522	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	36 251	18 999	17 251	91
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	680 000	348 421	331 579	95
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	680 000	348 421	331 579	95
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 168		1 168	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 168		1 168	
RÉSULTAT FINANCIER	678 832	348 421	330 411	95
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	715 083	367 420	347 663	95
Produits exceptionnels	45 370		45 370	
Charges exceptionnelles	10 229	1 482	8 747	590
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	35 141	-1 482	36 623	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	22 867	15 296	7 571	49
TOTAL DES PRODUITS	1 785 756	1 376 033	409 722	30
TOTAL DES CHARGES	1 058 398	1 025 391	33 008	3
Bénéfice ou Perte	727 357	350 643	376 714	107

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

680 000

382

348 421

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020 dont le total est de 3 773 894.90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 727 357.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Faits marquants sur n :

Sur l'exercice 2020, des mouvements de titres ont été réalisés entre les associés de la SAS ENVOYE SPECIAL HOLDING et l'associé entrant NORD CAPITAL INVESTISSEMENT qui détient au 30 septembre 2020 25% de la SAS ENVOYE SPECIAL HOLDING.

La société ENVOYE SPECIAL HOLDING a changé de forme juridique.

La société a cédé ses titres dans les SCI Droidelord et SCI Envoyé Spécial Immo à la société DUTH INVEST générant une plus value de cession de 35 170 €.

La société a souscrit au capital à hauteur de 70% à la création de la société AFFRETOO pour une valeur de 14 000 €.

Rappel n-1 :

En date du 16 septembre 2019, en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion de leurs participations et de faciliter le développement de leurs activités, les apporteurs ont souhaité apporter l'intégralité des titres qu'ils possèdent au sein du capital des sociétés suivantes :

- Plan D : 40 parts pour une valeur de 720 000 €
- Express du froid : 7 350 parts pour une valeur de 196 000 €
- Regional Express : 60 parts pour une valeur de 474 000 €

Cette opération d'apport de titres s'est matérialisée par une augmentation de capital de la société Envoyé Spécial Holding à hauteur de 34 750 € assortie d'une prime d'apport à hauteur de 1 355 250 €.

En parallèle, une opération de réduction de capital a été réalisée sur la société Envoyé Spécial Nord modifiant la répartition du capital social de cette dernière. Celui-ci étant désormais détenu à 100 % par la société Envoyé Spécial Holding.

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Le logiciel de paie fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et info.	2 ans
- Mobilier de bureau	2 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées :

- des 3750 parts (100%) composant le capital de la SAS ENVOYE SPECIAL NORD.
- des 380 parts (100%) composant le capital social de la SAS REGIONAL EXPRESS.
- des 100 parts (100%) composant le capital social de la SARL PLAN D.
- des 15 000 parts (100%) composant le capital social de la SARL L'EXPRESS DU FROID.
- des 14 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS AFFRETOO.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 000.00	
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles		1 881.23	
	Matériel de transport		16 024.26	762.90
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			6 282.00
	Avances et acomptes			
	TOTAL		17 905.49	7 044.90
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 475 420.00	14 000.00
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL		1 475 420.00	14 000.00
	TOTAL GENERAL		1 500 325.49	21 044.90

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		7 000.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			1 881.23	
	Mat. bureau, inform., mobilier			16 787.16	
	Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours			6 282.00	
	Avances et acomptes				
	TOTAL			24 950.39	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		10 200.00	1 479 220.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL		10 200.00	1 479 220.00	
	TOTAL GENERAL		10 200.00	1 511 170.39	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 450.00	1 400.00		3 850.00
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
	Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	1 881.23			1 881.23
	Mat. bureau et informatiq., mob.	10 857.29	2 336.49		13 193.78
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	12 738.52	2 336.49		15 075.01
	TOTAL GENERAL	15 188.52	3 736.49		18 925.01

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
A. Immo. corp.	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
REGIONAL EXPRESS - -	200 000.00	702 950.00	100.00	635 831.00
ENVOYE SPECIAL NORD - -	180 000.00	830 206.00	100.00	443 410.00
PLAN D - -	200 000.00	125 020.00	100.00	101 339.00
ENVOYE-SPECIAL IMMO - -	10 000.00	138 194.00	70.00	52 857.00
L'EXPRESS DU FROID - -	15 000.00	101 208.00	100.00	96 066.00
AFFRETOO - -	20 000.00		70.00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

CD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)									
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)									
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)									
REGIONAL EXPRESS - -	200 000.00	702 950.00	100.00	499 600.00	499 600.00		22 841 307.00	635 831.00	300 000.00
ENVOYE SPECIAL NORD - -	180 000.00	830 206.00	100.00	29 970.00	29 970.00		14 781 706.00	443 410.00	300 000.00
PLAN D - -	200 000.00	125 020.00	100.00	732 000.00	732 000.00		4 318 618.00	101 339.00	80 000.00
ENVOYE-SPECIAL IMMO - -	10 000.00	138 194.00	70.00	7 000.00	7 000.00		162 765.00	52 857.00	
L'EXPRESS DU FROID - -	15 000.00	101 208.00	100.00	203 650.00	203 650.00		1 535 797.00	96 066.00	
AFFRETOO - -	20 000.00		70.00						
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)									

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	--	---	---	---	--

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	240 336.80	240 336.80	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 737.00	5 737.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	15 340.40	15 340.40	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	59 075.08	59 075.08	
	Charges constatées d'avance	6 324.00	6 324.00	
	TOTAUX	326 813.28	326 813.28	
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

LP.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 324.00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 324.00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	230 861.80
Autres créances	4 737.00
Disponibilités	
TOTAL	235 598.80

UP

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	23 475.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	23 475.00	10.00

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	387 307.56	78 506.89	308 800.67	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	50 305.91	50 305.91		
Personnel & comptes rattachés	84 800.32	84 800.32		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	106 768.20	106 768.20		
Etat & Impôts sur les bénéfices	11 392.00	11 392.00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	165 410.56	165 410.56		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 968.18	4 968.18		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	10 915.48	10 915.48		
Groupe & associés (2)	15 889.14	15 889.14		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	86 464.00	86 464.00		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	924 221.35	615 420.68	308 800.67	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	12 950.47			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

17.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258.03
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 186.54
Dettes fiscales et sociales	92 263.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	74 904.00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	188 612.37



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 10 682.40 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0.59 %
Table de mortalité	INSEE 2018
Départ volontaire à	62 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	10 682.40					10 682.40
TOTAL	10 682.40					10 682.40

LD

ENVOYE-SPECIAL HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 234 750 euros
Siège social : 172 boulevard du Petit Quinquin - CRT 1 de Lesquin,
59273 FRETIN
485 215 636 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 727 357,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	727 357,06 euros
A la réserve légale	3 475,00 euros
Solde	723 882,06 euros
A titre de dividendes	602 563,00 euros
Soit 25,67 euros par action	
Le solde	121 319,06 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 633 635,55 euros.	

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 61 222,95 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 541 340,05 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 : 24 000,00 euros, soit 1,02 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000,00 euros

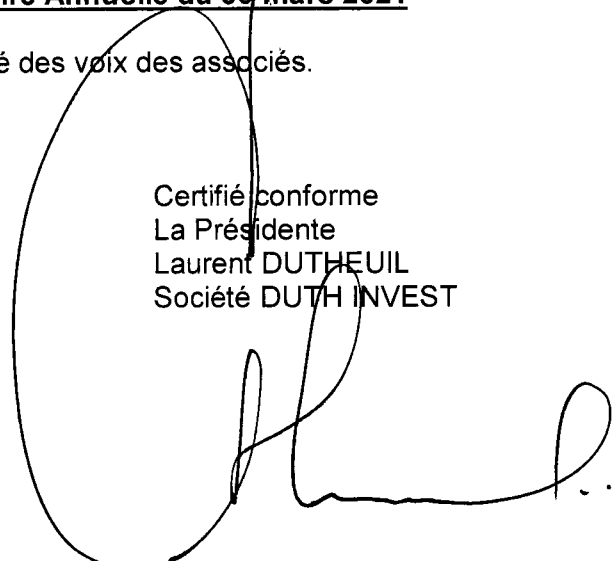
Exercice clos le 30 septembre 2018 : 22 000,00 euros, soit 0,94 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 : 300 000,00 euros, soit 12,78 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 466,56 euros ; dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 179 533,44 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Laurent DUTHEUIL
Société DUTH INVEST



S.A.S ENVOYE-SPECIAL HOLDING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 234 750 EUROS
SIEGE SOCIAL : 172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN
59273 FRETIN
N° SIRET : 485 215 636 00021 – CODE NACE 6920 Z

*** * * * ***

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

*** * * * ***

TALENZ CASTEL EXPERTISE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020 :	2 à 6
- COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020 :	
* BILAN ACTIF	7
* BILAN PASSIF	8
* COMPTE DE RESULTAT	9
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	10 à 21

* * * * *

S.A.S ENVOYE-SPECIAL HOLDING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 234 750 EUROS
SIEGE SOCIAL : 172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN
59273 FRETIN
N° SIRET : 485 215 636 00021 – CODE NACE 6920 Z

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

* * * * *

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidence sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING à la fin de cet exercice.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

24 rue Maréchal Galliéni 76 600 Le Havre
Tél : 02 35 19 25 85 Fax : 02 35 19 16 84 E-mail : contact@cabinetcastel.fr

talenz.fr

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe concernant la crise sanitaire du Coronavirus.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de la présidence et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidence et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

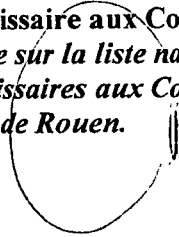
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre, le 08 Mars 2021

Monsieur Fabrice CASTEL
représentant la Société
TALENZ CASTEL EXPERTISE
Commissaire aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes, rattachée à la
CRCC de Rouen.



BILAN ACTIF

-7-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ACTIF	Brut	au 30/09/20 Amorts, dépréc.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 30/09/19	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	7 000	3 850	3 150		4 550	
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage						
Autres immobilisations corporelles	18 668	15 075	3 593		5 167	
Immobilisations corporelles en cours	6 282		6 282			
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				39		53
Participations et créances rattachées	1 479 220		1 479 220		1 475 420	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 511 170	18 925	1 492 245	40	1 485 137	53
STOCKS ET EN-COURS						
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	336		336		3 972	
CRÉANCES (3)				8		36
Clients et comptes rattachés	240 337		240 337		162 987	
Etat TVA - autres taxes	15 340		15 340		8 144	
Associés						
Autres créances	64 812		64 812		831 110	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				52		10
Banque - CCP	1 954 500		1 954 500		276 715	
Calsse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 324		6 324		9 850	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 281 650		2 281 650	60	1 292 778	47
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	3 792 820	18 925	3 773 895	100	2 777 915	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

BILAN PASSIF

-8-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

PASSIF

	Au 30/09/20	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/19	% du passif
Capital	234 750		234 750	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 355 250		1 355 250	
Écart de réévaluation				
Réserves	532 316		481 674	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	727 357	19	350 643	13
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 849 674	76	2 422 316	87
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		11		1
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	387 308			
Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	15 889		17 780	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		14		12
Fournisseurs et comptes rattachés	50 306		52 444	
Etat TVA - autres taxes	165 411		113 241	
Autres dettes fiscales et sociales	207 929		130 980	
Dettes sur immobilisations	10 915		10 000	
Autres dettes	86 464		31 155	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	924 221	24	355 599	13
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	3 773 895	100 %	2 777 915	100 %
(1) Dont à plus d'un an	308 801			
(1) Dont à moins d'un an	615 421		355 599	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

TALENZ CASTEL EXPERTISE
 S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros
 24 rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
 Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

COMPTE DE RÉSULTAT -9-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Du 01/10/19 Au 30/09/20	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Variation en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	1 039 489	1 015 902	23 588	2
Montant net du chiffre d'affaires	1 039 489	1 015 902	23 587	2
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	20 895	11 709	9 187	78
Autres produits	1	1		-38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 060 386	1 027 612	32 773	3
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	322 696	250 546	72 150	29
Impôts, taxes et versements assimilés	32 152	11 592	20 560	177
Salaires et traitements	469 594	574 803	-105 209	-18
Charges sociales	195 951	168 727	27 224	16
Dotations aux amortissements	3 736	2 942	794	27
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	5	1	3	207
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	1 024 135	1 008 613	15 522	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	36 251	18 999	17 251	91
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	680 000	348 421	331 579	95
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	680 000	348 421	331 579	95
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	1 168		1 168	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 168		1 168	
RÉSULTAT FINANCIER	678 832	348 421	330 411	95
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	715 083	367 420	347 663	95
Produits exceptionnels	45 370		45 370	
Charges exceptionnelles	10 229	1 482	8 747	590
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	35 141	-1 482	36 623	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	22 867	15 296	7 571	49
TOTAL DES PRODUITS	1 785 756	1 376 033	409 722	30
TOTAL DES CHARGES	1 058 398	1 025 391	33 008	3
Bénéfice ou Perte	727 357	350 643	376 714	107

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

680 000

382

348 421

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-10-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020 dont le total est de 3 773 894.90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 727 357.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Faits marquants sur n :

Sur l'exercice 2020, des mouvements de titres ont été réalisés entre les associés de la SAS ENVOYE SPECIAL HOLDING et l'associé entrant NORD CAPITAL INVESTISSEMENT qui détient au 30 septembre 2020 25% de la SAS ENVOYE SPECIAL HOLDING.

La société ENVOYE SPECIAL HOLDING a changé de forme juridique.

La société a cédé ses titres dans les SCI Droidelord et SCI Envoyé Spécial Immo à la société DUTH INVEST générant une plus value de cession de 35 170 €.

La société a souscrit au capital à hauteur de 70% à la création de la société AFFRETOO pour une valeur de 14 000 €.

Rappel n-1 :

En date du 16 septembre 2019, en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion de leurs participations et de faciliter le développement de leurs activités, les apporteurs ont souhaité apporter l'intégralité des titres qu'ils possèdent au sein du capital des sociétés suivantes :

- Plan D : 40 parts pour une valeur de 720 000 €
- Express du froid : 7 350 parts pour une valeur de 196 000 €
- Regional Express : 60 parts pour une valeur de 474 000 €

Cette opération d'apport de titres s'est matérialisée par une augmentation de capital de la société Envoyé Spécial Holding à hauteur de 34 750 € assortie d'une prime d'apport à hauteur de 1 355 250 €.

En parallèle, une opération de réduction de capital a été réalisée sur la société Envoyé Spécial Nord modifiant la répartition du capital social de cette dernière. Celui-ci étant désormais détenu à 100 % par la société Envoyé Spécial Holding.

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-11-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Le logiciel de paie fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et info.	2 ans
- Mobilier de bureau	2 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées :

- des 3750 parts (100%) composant le capital de la SAS ENVOYE SPECIAL NORD.
- des 380 parts (100%) composant le capital social de la SAS REGIONAL EXPRESS.
- des 100 parts (100%) composant le capital social de la SARL PLAN D.
- des 15 000 parts (100%) composant le capital social de la SARL L'EXPRESS DU FROID.
- des 14 000 parts (70%) composant le capital social de la SAS AFFRETOO.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-12-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 000.00		
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	1 881.23		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	16 024.26		762.90
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			6 282.00	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	17 905.49		7 044.90
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 475 420.00		14 000.00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	1 475 420.00		14 000.00
		TOTAL GENERAL	1 500 325.49		21 044.90

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			7 000.00	
	Terrains					
	Constructions					
CORPORELLES		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			1 881.23	
		Mat. bureau, inform., mobilier			16 787.16	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			6 282.00		
	Avances et acomptes					
		TOTAL			24 950.39	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		10 200.00		1 479 220.00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL	10 200.00		1 479 220.00	
		TOTAL GENERAL	10 200.00		1 511 170.39	

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622.45 €uros
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622.45 €uros
24 rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 831 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

13-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 450.00	1 400.00	3 850.00
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. aménag.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport	1 881.23			1 881.23
Mat. bureau et informatiq., mob.	10 857.29	2 336.49		13 193.78
Emballages récupérables divers				
TOTAL	12 738.52	2 336.49		15 075.01
TOTAL GENERAL	15 188.52	3 736.49		18 925.01

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et aménag.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
24 rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

14-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
REGIONAL EXPRESS - -	200 000.00	702 950.00	100.00	635 831.00
ENVOYE SPECIAL NORD - -	180 000.00	830 206.00	100.00	443 410.00
PLAN D - -	200 000.00	125 020.00	100.00	101 339.00
ENVOYE-SPECIAL IMMO - -	10 000.00	138 194.00	70.00	52 857.00
L'EXPRESS DU FROID - -	15 000.00	101 208.00	100.00	96 066.00
AFFRETOO - -	20 000.00		70.00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
24 rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

REGIONAL EXPRESS - -
ENVOYE SPECIAL NORD - -
PLAN D - -
ENVOYE-SPECIAL IMMO - -
L'EXPRESS DU FROID - -
AFFRETOO - -

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
200 000.00	702 950.00	100.00	499 600.00	499 600.00			22 841 307.00	635 831.00	300 000.00
180 000.00	830 206.00	100.00	29 970.00	29 970.00			14 781 706.00	443 410.00	300 000.00
200 000.00	125 020.00	100.00	732 000.00	732 000.00			4 318 618.00	101 339.00	80 000.00
10 000.00	138 194.00	70.00	7 000.00	7 000.00			162 765.00	52 857.00	
15 000.00	101 208.00	100.00	203 650.00	203 650.00			1 535 797.00	96 066.00	
20 000.00		70.00							

TALENZ CASTEL EXPERTISE
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 euros
24 rue Maréchal-Gallieni
76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- ##### 2. Participations non reprises au § A :
- a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	-------	-------	--	---	---	---	--

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A. R.L. au capital de 7 622,45 euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 35 86 - Fax 02 35 19 18 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mai : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-17-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres Immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	240 336.80	240 336.80	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 737.00	5 737.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 340.40	15 340.40	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	59 075.08	59 075.08	
	Charges constatées d'avance	6 324.00	6 324.00	
	TOTAUX	326 813.28	326 813.28	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-18-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 324.00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 324.00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	230 861.80
Autres créances	4 737.00
Disponibilités	
TOTAL	235 598.80

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tel. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-19-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	23 475.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	23 475.00	10.00

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-20-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	387 307.56	78 506.89	308 800.67	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	50 305.91	50 305.91		
Personnel & comptes rattachés	84 800.32	84 800.32		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	106 768.20	106 768.20		
Etat & Impôts sur les bénéfices	11 392.00	11 392.00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	165 410.56	165 410.56		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 968.18	4 968.18		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	10 915.48	10 915.48		
Groupe & associés (2)	15 889.14	15 889.14		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	86 464.00	86 464.00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	924 221.35	615 420.68	308 800.67	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	12 950.47			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros
 24 rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z
 Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-21-

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258.03
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 186.54
Dettes fiscales et sociales	92 263.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	74 904.00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	188 612.37

TALENZ CASTEL EXPERTISE

S.A.R.L. au capital de 7 622.45 Euros

24 rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00059 - APE 6920Z

Mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

S.A.S ENVOYE-SPECIAL HOLDING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 234 750 EUROS
SIEGE SOCIAL : 172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN
59273 FRETIN
N° SIRET : 485 215 636 00021 – CODE NACE 6920 Z

* * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

* * * *

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

* * * *

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

TALENZ CASTEL EXPERTISE

24 rue Maréchal Galliéni 76 600 Le Havre
Tél : 02 35 19 25 85 Fax : 02 35 19 16 84 E-mail : contact@cabinetcastel.fr

talenz.fr

S.A.S ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait au Havre, le 08 Mars 2021

Monsieur Fabrice CASTEL
représentant la Société
TALENZ CASTEL EXPERTISE
Commissaire aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes, rattachée à la
CRCC de Rouen.